

GESTION DES PEMD ET NUISANCES DE CHANTIER

Cette formation aborde de façon complète la gestion des déchets et des nuisances des chantiers tant sur le plan réglementaire qu'opérationnel et contractuel.

Objectifs opérationnels

- Gérer l'élimination des PEMD de chantier dans le cadre de la réglementation en vigueur
- Gérer les nuisances de chantier : bruit, poussière...

Public Concerné

- Maîtres d'ouvrage
- Programmistes
- Conducteurs d'opération
- Maîtres d'oeuvre
- Consultants AMO
- Responsables des entreprises du BTP

Durée

7.00 Heures 1 Jour

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

Gestion des PEMD de chantier du bâtiment : origine, classification

- Textes de référence

Contexte législatif

- Réglementation générale
- Réglementation BTP
- Document de traçabilité

Gestion opérationnelle

- Optimisation de la gestion des déchets de chantier : qualification, classement, recyclage et traitement, logistique, filières

Gestion des nuisances de chantier

- Vibrations
- Nuisances sonores
- Pollution de l'air, de l'eau, du sol
- Relations avec les riverains, maîtrise des perturbations

Pratiques contractuelles

- Obligations et responsabilités des acteurs : maître d'ouvrage (MO), maître d'œuvre (MOE), entreprises
- Charte des chantiers à faibles nuisances
- Prescriptions relatives à la gestion des déchets dans le programme du MO
- Formulation des exigences dans le Document de Consultation des Entreprises (DCE), Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)

Mise en situation et présentation de cas pratiques

Cette formation est également réalisable en classe virtuelle.

Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'études de cas concrets et de partages d'expériences.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation par un lien de téléchargement reçu par mail.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage ainsi que de l'assistance technique et d'accompagnement nécessaire.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur de travaux ou maître d'œuvre d'exécution.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490

Mail : formation@groupeginger.com